

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 20 juin 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 juin 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Daniel LAFAY  
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Jacques COUDOUR à Patrick SAUZEDDE  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Jean-François DELAIRE à Serge FAYET

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Carine BRODIN, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY.

**Conseillères suppléantes ayant voix délibérante :** Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**CONTRAT TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CTDD)**

*Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président*

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

43

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

6

Total votants :

51

**Vu** la délibération n° 20190221-04 du Conseil Communautaire du 27 février 2019, approuvant le Contrat Territorial de Développement Durable (CTDD) 2019 / 2021.

Considérant que les Contrats Territoriaux de Développement Durable (CTDD) sont des contrats qui lient, sur 3 ans, le Département aux Communautés de Communes. Le Département soutient les projets de développement ou d'aménagement qu'elles souhaitent inscrire dans leur contrat, dans le cadre d'enveloppes qui leur ont été respectivement imparties.

Ces contrats doivent permettre l'émergence de projets structurants afin de cibler l'intervention du Département. Ils sont l'expression d'une vision partagée entre le Département et l'intercommunalité.

La convention, jointe en annexe, précise d'une part les interventions du Département sur le territoire de Thiers Dore et Montagne (TDM) et la répartition des crédits par action, les modalités de versement de l'aide départementale et la répartition des crédits de paiement sur les différents exercices budgétaires, sous réserve du respect de l'annualité budgétaire d'autre part.

Au regard des enjeux du territoire de Thiers Dore et Montagne, l'intercommunalité peut bénéficier d'un co-financement total de 1 844 700 € de la part du Département. Compte-tenu de l'état d'avancée des projets en cours, il est proposé d'affecter la totalité de l'enveloppe CTDD, soit 1 844 700 € sur le projet de la piscine communautaire.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le contenu du Contrat Territorial de Développement Durable (CTDD),
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 51	Conseillers présents : 45	Représentés : 6	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51	Pour : 51	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

